



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA!-HA!

## AVIS PUBLIC

### AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, directrice générale, de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha!-Ha! que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le **lundi 9 août 2021 à 19 h 30** au 95, rue Saint-Charles à Saint-Louis-du-Ha! Ha! (salle municipale).

Au cours de cette séance, les délibérations et la période de questions porteront uniquement sur les sujets suivants à l'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Conformité du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Soumission – Refinancement dette à long terme règlement #364 et #369 (Ponceau Vieux chemin et Abri à Sel)
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

Donné à Saint-Louis-du-Ha!-Ha! ce vingt-huitième jour de juillet deux mille vingt et un.



Signature

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Dominique Michaud, **Secrétaire-trésorière** de la municipalité de **Saint-Louis-du-Ha!-Ha!**, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par règlement, le **28 juillet 2021**, entre **10 h et 16 h**.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **28 juillet 2021**.



Dominique Michaud  
secrétaire-trésorière